

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

COMMUNE DE MOISSAC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REÇU A LA
SOUS-PRÉFECTURE LE

- 1 OCT. 2010

CASTELSARRASIN - 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX LE 23 SEPTEMBRE (23/09/2010)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 17 septembre 2010, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO,

Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, M. Bernard REDON, **Adjoints**,

M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, M. Franck BOUSQUET, M. Abdelkader SELAM, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Richard BAPTISTE, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, M. Patrice CHARLES **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Hélène DELTORT (représentée par Mme CAVALIE), Mme Marie DOURLENT (représentée par Mme FANFELLE), **Adjoints**,

Mme. Eliane BENECH (représentée par M. ROUX), Mme Odile MARTY-MOTHEs (représentée par Mme CASTRO), Mme Carine NICODEME (représentée par M. BENECH), Mme Nathalie GALHO (représenté par M. GAUTHIER) **Conseillers Municipaux**

ETAIENT ABSENTS :

M. Gérard CHOUKoud, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**

M. Guy ROQUEFORT est nommé secrétaire de séance.

11 - 23 Septembre 2010

ABBATIALE SAINT PIERRE – DEMANDE DE SUBVENTION LIEE A LA POSE D'UN ECHAFFAUDAGE POUR ETABLIR LE DIAGNOSTIC SCIENTIFIQUE SUR L'ETAT DU PORTAIL ROMAN

Vu l'avis émis par l'Architecte des Bâtiments de France en date du 25 février 2008 et déposé auprès de Monsieur Le Préfet de Région Midi-Pyrénées,

Vu la note de la DRAC Midi-Pyrénées et du Conservateur régional des Monuments Historiques en date du 17 octobre 2008,

Vu la délibération n°29 du Conseil Municipal de Moissac en date du 28 mai 2009 décidant de mettre en œuvre la restauration et la conservation du portail roman de l'abbaye de Moissac au vu des recommandations techniques des services déconcentrés de l'ETAT,

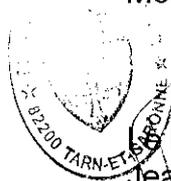
Vu la lettre de Monsieur le Directeur Régionale des Affaires Culturelles en date du 15 août 2010 déclenchant la procédure de diagnostic sur l'état du monument,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE

DECIDE d'autoriser la mise en place d'un échafaudage devant le portail roman à des fins d'étude de diagnostic sur l'état du monument

AUTORISE Monsieur le Maire à demander l'aide de 50% de l'Etat (DRAC Midi-Pyrénées) pour l'implantation de l'échafaudage d'étude et d'entreprendre les démarches administratives nécessaires pour la mise en œuvre de cette subvention.

Pour copie conforme
Moissac le 27 septembre 2010



Maire
Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :

